

La section syndicale FSU du collège de Latresne

A M. Lavergne, député de la 12eme circonscription de Gironde

Le 1^{er} Février 2024

Monsieur le député,

Les personnels et la section syndicale FSU du collège de Latresne vous adresse ce courrier comme une alerte concernant l'avenir de l'école publique, et notamment la mesure des « groupes de niveaux » que le ministère souhaite imposer dès la rentrée 2024 pour les 6eme et 5eme, et sur tous les niveaux de classe à partir de la rentrée 2025.

Sur le fond

La mise en place de groupes de niveaux, sur l'ensemble des horaires de mathématiques et français (soit environ 1/3 de l'horaire des élèves) va créer une ségrégation scolaire et donc sociale. Cela nuira à la réussite des élèves les plus en difficulté, renforcera les inégalités au sein de notre système éducatif. D'autant plus que notre système éducatif est un des systèmes les plus inégalitaire au monde *.

Ces affirmations ne relèvent pas d'une posture, mais sont vérifiées par les études réalisés sur le sujet depuis des années * et le syndicat majoritaire des chefs d'établissement (SNPDEN UNSA) qui refuse sur le fond et la forme la mise en œuvre de cette mesure (voire le courrier remis à la ministre [\[SNPDEN-UNSA / LDD 2024-2\] - Lettre d'alerte du SNPDEN-UNSA à Madame la Ministre \(mjt.lu\)](#)).

Comment le ministère peut-il prévoir une mesure qui va à l'encontre des études scientifiques et l'avis des personnels ?

Sur la forme

Ces groupes de niveaux sont sortis du chapeau de G. Attal durant les quelques mois où il était ministre. Suite à une consultation « éclair » par internet (6 semaines dont 2 de vacances scolaire), il a décidé de mettre en place ces groupes, contre l'avis ultra majoritaire de toute la communauté éducative (parents d'élèves compris).

D'ailleurs, G. Attal ment en disant s'appuyer sur le questionnaire envoyé aux enseignants pour mettre en œuvre les « groupes de niveaux », car la question à laquelle il fait référence pour affirmer que 80% des répondants sont pour, concerne des « groupes de besoins » qui sont un dispositif qui est ponctuel, sur des compétences partielle, qui a d'ailleurs été mis en place dans les collèges en 2023/2024 et sera supprimé sans bilan ! C'est une usurpation et une manipulation honteuse de l'avis des personnels.

De plus, ces groupes de niveaux, imposés sans concertation et préparation vont désorganiser les établissements et mettre sous pression tout un système déjà en crise. Problématique des professeurs principaux, alignement de classes impactant les besoins de salles spécifiques (sciences, installations sportives, etc...).

Enfin, ils sont mis en œuvre sans les moyens afférents. Il est donc demandé (pour l'instant sans textes réglementaires !) de supprimer une heure d'enseignement en 6eme (affecté à la technologie jusqu'en 2022/2023, basculé pour la mise en place de soutien/ approfondissement en maths et Français en 2023/2024) pour les financer. Mais comme cela n'est pas suffisant, il sera demandé dans de nombreux établissements de ponctionner sur les dédoublements en langues, en sciences, ou en EPS (notamment pour les organisations permettant d'enseigner la natation) pour les mettre en œuvre.

Un appel à la raison.

Nous appelons le ministère à la raison : la réforme des groupes de niveaux en collège doit être retirée purement et simplement. Nous vous appelons, en tant que député, à faire remonter cette nécessité. Evidemment, cela doit s'accompagne de mesure visant la réussite de tous les élèves (abaisser le nombre d'élèves

par classe, permettre les dédoublements, le soutien pour les élèves en difficulté, renforcer le remplacement par le recrutement de Titulaires remplaçants, recruter des personnels RASED dès le primaire, etc....).

Aujourd'hui, le ministère affiche vouloir résoudre la « crise d'attractivité des métiers de l'éducation », mais il fait bien pire. Il est en train de faire fuir et de dégoûter les personnels en poste avec un mépris rarement égalé de tous les personnels (enseignants, chef d'établissements, etc...). Ces impositions sont insupportables pour les fonctionnaires que nous sommes car nous savons qu'elles vont contre l'intérêt des élèves et des personnels. Un tel mépris entraîne le dégoût des personnels et ils et elles sont de plus en plus nombreux à quitter le Service Public*. Nous en appelons à votre responsabilité quant à l'avenir de l'École Publique.

En effet, si les sorties de la ministre ont heurté les personnels, ce n'est pas uniquement parce qu'elle a fait le choix du privé pour ses enfants, c'est parce que les personnels vivent depuis des années les dégradations faites au Service Public d'Éducation, avec un mépris permanent qui semble être volontaire.

Nous profitons de ce courrier pour vous alerter sur une autre réforme qui va affaiblir le système éducatif : celle de la voie professionnelle (classe de terminale). Encore une fois, c'est contre l'avis de toute la communauté éducative que le ministère souhaite passer en force. Le Conseil Supérieur de l'Éducation a rejeté la réforme par 50 voix contre, 18 abstention... et surtout 0 voix POUR : toute la communauté éducative, mais aussi les collectivités territoriales, associations périscolaires et familiales, grands intérêts éducatifs, économiques, sociaux et culturels ne souhaitent pas cette réforme !

Concernant les groupes de niveaux, nous souhaitons vous rencontrer pour vous expliciter toutes les problématiques, c'est pourquoi nous sollicitons une audience d'urgence qui pourrait avoir lieu dans notre établissement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le député, notre attachement au Service Public d'Éducation.

Pour la section syndicale FSU du collège Camille Claudel de Latresne.

Signature et téléphone.

**« La France est toujours l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique des élèves et la performance qu'ils obtiennent au PISA est le plus fort... les élèves issus de milieux socio-économiques favorisés ont obtenu des résultats supérieurs de 113 points à ceux des élèves défavorisés en mathématiques. Il s'agit de l'un des plus importants écarts liés au milieu socio-économiques (écart moyen : 93 points). » PISA 2022*

***quelques extraits : « la concentration d'élèves en difficulté scolaire, ou issus d'un environnement familial moins propice à la réussite scolaire, est un facteur pénalisant les performances scolaires, surtout pour ces groupes d'élèves. Il en résulte que les phénomènes de ségrégation peuvent aggraver les inégalités scolaires. » « Les trajectoires scolaires des élèves les moins performants scolairement et les plus défavorisés socialement tendent à être*

améliorées lorsqu'ils sont entourés de camarades de niveaux scolaires plus divers ». « une plus grande mixité sociale entraîne [...] des effets positifs sur le plan du bien-être personnel et du bien-être social, pour les élèves de milieu défavorisé comme pour ceux de milieu favorisé »

L'ensemble des études : https://lesite.snefsu.fr/wp-content/uploads/2024/01/KA9_Compilation-revue-presse.pdf